LISEZ BIEN LES PETITES ANNONCES

CHEVAL A VENDRE

Un bon cheval d'ouvrage de 5½ ans, pesant 1500 lbs; une voiture sloven, un traineau et un harnais d'ouvrage, le tout à vendre à bon marchhé. S'adresser à G. E. BARBOUR Ltd., Edmundston, N.B.
840—j.n.o. 19s.

A LOUER

Logement de 4 appartements situé près du couvent. S'adresser à Mère Supérieure, Hôtel-Dieu de St-Basile.
g—j.n.o.—3o.

A LOUER

Deux logements, l'un de 7 appartements et l'autre de 4 appartements, situés au coin des rues Queen et Fort; s'adresser à F. T. LAJOIE, marchand, Edmundston, N.-B.
842—j.n.o.3o.

A LOUER

Logement de 7 appartements, chambre de bain, eau chaude et froide, à louer immédiatement. S'adresser à Pierre GRANDMAISON, rue St-François, Edmundston, N.-B.
876—j.n.o.-7n.

A VENDRE

Bonne maison, très bien finie, située sur la rue Michaud, voisin du Dr Desrochers, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à Thaddée D. HEBERT, Edmundston, Edmundston,N.-B.
877—2fs-7n.

A VENDRE

DEUX bons chevaux de voiture, âgés de huit ans, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à Eddie SOUCY, 221 rue St-François, Edmundston, N.-B.
865—j.n.o.17o.

HOMMES DEMANDES

On demande 300 hommes pour les chantiers de la compagnie d'Eagle Lake, et 200 hommes pour les chantiers de la compagnie de Portage Lake. Son salaire. S'adresser à Pat. PICARD, rue St-François, Edmundston, N.-B., téléphone 137-21.
868—4fs-17o.

Votre Piano ?

M. J. D. Castonguay annonce qu'il aura à la disposition du public, jusqu'au 1er janvie, un accordeur de piano de grande expérience. Prière de donner les noms au magasin J. D. Castonguay, rue Canada, Edmundston, N.-B.
4fs—24o.

MORTGAGE SALE

To Josaphel Michaud of the Parish of Saint Francis, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick and Alice, his wife, and to all others whom it may concern:—

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a Pawer of Sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the tenth day of December in the year of our Lord one thousand nine hundred and twenty, and made between Josephel Michaud and Alice, his wife, both of the Parish of St. Francis, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, of the first part; and George D. Pelleiter of the Parish of Saint Francis in the County of Madawaska and Province of New Brunswick of the Second Part and registered in the Office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska, in Book "C-3". as number 21390, on pages 745-753 both inclusive, there will be, for the purpose of satisfying the money secured by the said Indenture of Mortgage, default having been made in the payment of the same, be sold at Public Auction, in front of the Court House, in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, on Wednesday, the 20th day of November next, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage, as follows:—

"All e and singular that certain piece or parcel of land and premises situate, lying and being in theParish of Saint Francis, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick described ans bounded as follows, to wit:— Beginning at a post standing on the northern side of a reserved road at the south eastern angle of lot number forty-three (43) granted to Theodore Aubin in Tier two east of Little River, thence running by the magnet of the year 1869 north eighty chains to another reserved road thence along the same north sixty nine degrees east with a rectangular distance of five chains, thence south eighty chains to the northern side of the first aforesaid reserved road, and thence along the same south sixty nine degrees west with a rectangular distance of five chains to the place of beginning. Containing forty acres more or less and distinguished as a part of lot number forty two (42) in Tier two east of Little River."

Together with all buildings and improvements thereon an dthe privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the Sixteenth day of September A. D., 1929.

Geo. D. Pelletier,
Mortgagee.

Max. D. Cormier,
Solicitor for Mortgagee.
9fs—19sep.—14nov.

IN THE SUPREME COURT
IN THE MATTER OF THE NEW BRUNSWICK RAILWAY ACT
AND
IN THE MATTER of the expropriation of certain lands of Frederick Perrault, Elise Devost and Epiphane Nadeau in the Parish of Ste. Anne in the County of Madawaska and Province of New Brunswick expropriated by the Saint John River Power Company.

NOTICE IS HEREBY GIVEN that the award in this matter executed and dated the seventeenth day of July, A.D., 1929, constituting the title of the Saint John River Power Company to the lands described in the said award is under the New Brunswick Railway, Act, cap. 98 of the Revised Statutes of New Brunswick, 1927, and that an authentic copy of the said award has been delivered to the Registrar of the Supreme Court.

AND FURTHER TAKE NOTICE that the sum awarded as the compensation to be paid in the matter, namely five dollars ($5.00), together with interest thereon for six months, namely theirteen cents ($0.13), has been paid into this Honourable Court and all persons claiming an interest in or entitled to said lands or any part thereof are hereby called upon to file their claims to the said compensation or any part thereof with the Registrar of this Honourable Court on or before the thirty-first day of December A.D., 1929.

Dated the eleventh day of October, A.D., 1929.

(Sgd) **Saint John River Power Company.**

Per F. Dodd Tweedie, Solicitor.
6fs—17o-21n.

IN THE SUPREME COURT
IN THE MATTER OF THE NEW BRUNSWICK RAILWAY ACT
AND
IN THE MATTER of the expropriation of certain lands of Jean Thériault in the Parish of Green River in the County of Madawaska and Province of New Brunswick by the Saint John River Power Company.

NOTICE IS HEREBY GIVEN that the award in this matter executed and dated the seventeenth day of July, A.D., 1929, constituting the title of the Saint John River Power Company to the lands described in the said award is under the New Brunswick Railway Act, cap. 98 Revised Statutes of New Brunswick, 1927, and that an authentic copy of the said award has been delivered to the Registrar of the Supreme Court.

AND FURTHER TAKE NOTICE that the sum awarded as the compensation to be paid in the matter, namely Twenty-five Dollars ($25.00), together with interest thereon for six months, namely sixty-three cents ($0.63), has been paid into this Honourable Court and all persons claiming an interest in or entitled to said lands or any part thereof are hereby called upon to file their claims to the said compensation or any part thereof with the Registrar of this Honourable Court on or before the thirty-first day of December A.D., 1929.

Dated the eleventh day of October, A.D., 1929.

(Sgd) **Saint John River Power Company.**

Per F. Dodd Tweedie, Solicitor.
6fs—17o-21n.

PLUS DU TOUT LA MEME PERSONNE

"Fruit-a-tives" fit cesser la douleur et le terrible vertige

Mme GODIN

L'effet salutaire de "Fruit-a-tives" pour les femmes sur le retour de l'âge tient presque du miracle. "Le terrible vertige, la douleur et la faiblesse m'obligeaient de m'aliter," écrit Mme Onésime Paquin, de Paquetville, N.B. "Durant ces jours d'épreuve, 'Fruit-a-tives' me fut un bienfait, je suis maintenant en parfaite santé. Chaque femme devrait comme moi, prendre 'Fruit-a-tives', elle en obtiendrait sûrement de merveilleux résultats." Essayez-le. Votre marchand vend ce merveilleux remède aux fruits—25c. et 50c. la boîte.

IN THE SUPREME COURT
IN THE MATTER OF THE NEW BRUNSWICK RAILWAY ACT
AND
IN THE MATTER of the expropriation of certain lands of Joseph T. Cyr in the Parish of Ste. Anne in the County of Madawaska and Province of New Brunswick by the Saint John River Power Company.

NOTICE IS HEREBY GIVEN that the award in this matter executed and dated the seventeenth day of July, A.D., 1929, constituting the title of the Saint John River Power Company to the lands described in the said award is under the New Brunswick Railway Act, cap. 98 Revised Statutes of New Brunswick, 1927, and that an authentic copy of the said award has been delivered to the Registrar of the Supreme Court.

AND FURTHER TAKE NOTICE that the sum awarded as the compensation to be paid in the matter, namely sixty-five dollars ($65.00), together with interest thereon for six months, namely one dollar and sixty-three cents ($1.63), has been paid into this Honourable Court and all persons claiming an interest in or entitled to the said lands or any part thereof, are hereby called upon to file their claims to the said compensation or any part thereof with the Registrar of this Honourable Court on or before the thirty-first day of December A.D., 1929.

Dated the eleventh day of October, A.D., 1929.

(Sgd) **Saint John River Power Company.**

Per F. Dodd Tweedie, Solicitor.
6fs—17o-21n.

IN THE SUPREME COURT
IN THE MATTER OF THE NEW BRUNSWICK RAILWAY ACT
AND
IN THE MATTER of the expropriation of certain lands of Christopher Ayotte and Elise Devost in the Parish of Ste. Anne in the County of Madawaska and Province of New Brunswick by the Saint John River Power Company.

NOTICE IS HEREBY GIVEN that the award in this matter executed and dated the seventeenth day of July, A.D., 1929, constituting the title of the Saint John River Power Company to the lands described in the said award is under the New Brunswick Railway Act, cap. 98 Revised Statutes of New Brunswick, 1927, and that an authentic copy of the said award has been delivered to the Registrar of the Supreme Court.

AND FURTHER TAKE NOTICE that the sum awarded as the compensation to be paid in the matter. namely one hundred and thirty-five dollars ($135.00) together with interest thereon for six months namely three dollars and thirty-eight cents ($3.38), has been paid into this Honourable Court and all persons claiming an interest in or entitled to said lands or any part thereof are hereby called upon to file their claims to the said compensation or any part thereof with the Registrar of this Honourable Court on or before the thirty-first day of December, A.D., 1929.

Dated the eleventh day of October, A.D., 1929.

(Sgd) **Saint John River Power Company.**

Per F. Dodd Tweedie, Solicitor.
6fs—17o-21n.

4 Avantages Précieux Pour les Constructeurs

QUAND vous bâtirez, ou quand vous remettrez une vieille maison à neuf, servez-vous de cette cloison murale exceptionnelle. Vous y trouverez quatre avantages précieux:

Épaisseur de ⅜" — plus de solidité et de rigidité.

Pose Plus Facile—Rapide et sans déchet. Economie de temps, d'argent et de main-d'œuvre.

Incombustible—Ne Gondole Pas—Les murs de Gyproc protègent contre l'incendie. Ils ne gondolent pas, ne se fendent pas, ne rétrécissent pas.

Se Prête à Tout Traitement Décoratif—Y compris l'Alabastine, le papier-tenture, la peinture, les panneaux et moulures. 219-f

GYPROC
cloison murale incombustible

En Vente Chez
J. W. Hall - - - Edmunston, N.B.

"LE MADAWASKA"

Paraît tous les Jeudis

ABONNEMENT

Canada, 1 an	$1.50
Canada, 6 mois	.75
Etats-Unis, 1 an	$2.00
Etats-Unis, 6 mois	$1.00

L'abonnement est strictement payable d'avance. Ajoutez 15 sous aux chèques pour l'échange.

ANNONCES

Petites annonces: à vendre, à louer, on demande, etc.:	
1ère insection	50c
Insertions subs.	35c
Annonces commerciales passagères	25c le pce.

Annonces à long terme: tarif spécial fourni sur demande.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance.

Nous publions gratuitement pour nos abonnés les avis de naissances, de mariage, de funérailles, etc.

MM. LES SECRETAIRES D'ECOLES

A VENDRE — Formules pour avis de taxe d'école, 50c le 100. S'adresser au Bureau du "Madawaska", casier 159, Edmundston, N.-B.

HOMMES D'AFFAIRES

A VENDRE — Papier à clavigraphe, à copie, rubans à clavigraphes, papier carbone, classeurs à filières, boîte à fiches crayons, plumes, etc. Service de Librairie "Le Madawaska", Casier 159, Edmundston, N.-B.
25a—j.n.o.

APRES VOS FUNERAILLES

Que deviendront ceux dont vous avez la charge? Est-ce que la femme que vous aimez et chérissez sera obligée de painer à la journée pour faire vivre vos enfants, ou prévoyez-vous sagement l'avenir par une bonne police d'assurance?

Permettez-nous de vous expliquer comment vous pouvez assurer l'avenir de votre famille par un petit pourcentage de votre revenu.

SUN LIFE ASSURANCE Company of Canada

Canada Leading Life Company
Ass. en force: 2 Billions
Actif: $500,000,000.

G. T. KENNEDY
représentant local
EDMUNDSTON, N.-B.
Rue de l'Eglise — Tél. 120-21

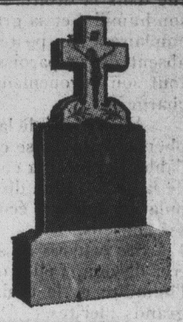

MONUMENTS FUNERAIRES

En granit et en marbre.—Demandez les prix et voyez les différents modèles.

Service d'Ambulance
Voiture automobile moderne.
Service Jour et Nuit
Téléphones 138-31

J.-B. COTE
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
LICENCIE
Tél.: 138-31 Edmundston, N.B.

Si nous n'avions point d'orgueil, nous ne nous plaindrions pas de celui des autres.

—La Rochefoucauld.

Les hideux boutons et pustules rouges font place à une peau douce et veloutée quand on y applique la D.D.D. La démangeaison cesse instantanément. (Bouteille d'essai de 35¢ chez votre pharmacien).

RAYMOND BREAU
Pharmacien.

POUR LE DEUIL

Cartes Mortuaires
Feuillets Mortuaires
Bouquets Spirituels
Offrandes de Messes
Cartes de Sympathies
Cartes de Remerciements pour Sympathies
Papier à lettre à bordure noire.

LE MADAWASKA
rue de l'Eglise.
Casier 159 Edmundston.

Le mort qu'on venge

Grand Roman Canadien Inédit
par Ubald Paquin

Tous droits réservés, 1925, par Edouard Garand, 152, Ste-Elisabeth, Motnréal, P.Q., où l'on peut se procurer ces volumes au prix de 25 sous, par la poste 30 sous.

9— (Suite)

Et comme pour lui permettre de prouver que ce qu'il avançait était juste, un cri partit près de lui:

—Un cheval é l'épouvante!

En effet, une bête affolée par le train de freight qui passait sur la voie ferrée, distante de la route carrossale de quelques pieds seulement, s'élançait au grand galop, l'écume à la gueule. Dans la voiture, une vieille famme criait éperduement.

Descendre l'escalier en deux bonds, se planter au milieu du chemin, saisir l'animal à la bride et le mâter par quelques vigoureux coups de guide qui lui cassèrent la gueule, fut pour Julien l'affaire de quelques secondes. Il monta dans la voiture et reconduisit l'équipage devant le magasin de Rodolphe Bédard, où le possesseur était de faire ses emplettes.

Il revint à l'hôtel et comme Chantal le félicitait, il lui répondit avec un sourire, le premier qui depuis bien longtemps eut passé sur ses lèvres:

—Tu vois que ma misanthropie s'en va! Et pour te le prouver, je vais chanter au concert que Germaine a organisé pour ce soir aux Laurentides.

Et comme de fait, le soir même, alors que tout le monde le était réuni dans la salle de danse, il ne refusa pas l'invitation qu'on lui fit:

—Vous m'accompagnez, Vvonne?

—Qu'allez-vous chanter?

—La chanson de la Glue.

—Pas ça! D'autre chose plus gai.

—Non, c'est tout ce que je chante.

Le piano était dans un coin. On avait transporté des chaises dans la salle. Elle était comble et des gens avaient dû s'installer dans le hall à côté. Une lampe a acétylène projetait une lumière blanche et forte. Il demanda qu'on l'enleva pour la remplacer par une simple lampe à l'huile, posée sur le piano. Elle n'éclairait qu'un coin de la pièce; tout le reste était plongé dans la pénombre.

Les premiers accords commencèrent. D'une voix de baryton riche mais au timbre métallique, Julien commença:

Il était une fois un pauvre gars
Eh lon lon laire! Eh lon lon là.
Il était une fois un pauvre gars
Qui aimait celle qui ne l'aimait pas.

Cela fut dit avec une espèce de rage concentrée qui fit passer un frisson parmi les spectateurs. Les croisées ouvertes laissaient pénétrer les bruits assourdis de la nature endormie. On entendait, mais faiblement, le clapotement de l'eau. Il ventait. Les arbres qui oubragent le parterre se tordaient en grémissant.

Cette figure pâle, immobile,que n'animaient que deux yeux brillant de fièvre, avait dans cette quasi obscurité quelque chose de fantastique.

Julien possédait une très jolie voix. Au collège, c'était le soliste attitré de toutes les grandes messes et pas une séance publique n'avait lieu sans qu'il y allât de son numéro de chant.

Il continua:

Elle lui dit: Apporte-moi demain
Eh lon lon laire! Eh lon lon là.
Elle lui dit: Apporte-moi demain
Le coeur de ta mère pour mon chien.

Vint chez sa mère et la tue
Eh lon lon laire! Eh lon lon là.
Vint chez sa mère et la tue
Il lui prit le coeur en s'encourut.

Mais comme il courait, il tomba
Eh lon lon laire! Eh lon lon là.
Mais comme il courait, il tomba
Et par terre le coeur roula.

Mais en roulant, il lui dit:
Eh lon lon laire! Eh lon lon là.
Mais en roulant, il lui dit:
T'es-tu fait mal mon enfant?

Il chanta cette dernière phrase faiblement, comme dans un soupir, avec dans la gorge un sanglot d'émotion. Et pourtant ses traits ne bronchèrent pas. Aucune manifestation de ce qui se passait en lui. Et les auditeurs et les auditrices l'écoutaient, étonnés et intrigués à la fois de ce contraste entre la fixité du visage et l'âme que le chanteur mettait dans chacune des paroles dont il faisait ressortir les nuances en artiste qui vit ce qu'il dit.

Les derniers accords du piano s'étaient tus. Un silence où il y avait un peu de malaise régnait dans l'assistance.

Finalement, Mathieu, ému lui-même, cria en battant des mains:

—Bravo! Bravo! Bravo! Bravo!

Ce fut le signal. On réclamait de partout un autre morceau. Julien s'esquiva d'abord, mais devant l'insistance manifeste, et grisé de son succès—malgré sa misanthrophie, il était homme sensible aux hommages—il chanta en rappel l'Arioso de "Benvento Cellini" de Diaz.

De ce soir, sa réputation d'artiste fut consacrée et il devint pour tout le monde un personnage encore plus mystérieux et plus énigmatique.

La chanson de la Glue, dite avec tant d'âme, ne manqua pas d'avoir créé une impression très forte. D'aucuns en vinrent à soupçonner dans la vie du jeune homme un drame d'amour qui l'avait ravagé, et avait tué, avec le sourire au bord des lèvres, le gout de la sociabilité.

Quant aux Chantal, ils se réjouirent de cette soirée. Que Julien ait consenti, devant un public restreint il est vrai, mais un public quand même, à sa dépouiller de son caractère d'indifférence, cela augurait d'un changement d'idées avantageux.

La vie à la campagne, sans heurts, sans secousses, salutaire pour le corps lui faisait un bien semsible et le rattachait un peu à l'existence.

Ce que Paul et sa femme lui souhaitait, c'était une passion qui le prendrait tout entier et en s'implantant en lui chasserait tous les papiflons noirs qui rôdaient sinistrement autour de ses idées.

Adèle Normand, sans savoir pourquoi, était heureuse. Elle respirait un contentement profond. Elle trouvait aux mille et un détails qui composaient son existence un charme qu'elle n'avait jamais goûté jusqu'alors.

Une béatitude immense s'était infiltrée dans son âme et les traits de sa figure en avait pris une sérénité qui l'embellissait.Un rien l'émotionnant: un beau nuage dans le ciel lui causait une jouissance esthétique. L'air lui semblait plus pur, plus doux à respirer. Elle allait, repliée sur elle-même en savourant son bonheur. Le soir, dans sa chambre, avant de se coucher, elle s'étendait sur son lit, et longuement elle rêvait. Elle pressentait quelque chose de magnifique, qui poétiserait chacune de ses actions. Elle s'abandonnait à l'ivresse du rêve, éveillée.

Qu'attendait-elle? Elle attendait cette minute unique dans la vie d'une jeune fille, où le coeur s'ouvre et s'épanouit pour la première fois, au contact de l'amour. Minute magnifique au premier grand amour, le seul véritable, et qui, même disparu, laisse une marque indélébile, un souvenir où le regret et la tristesse se mêlent, mais aussi le charme indéfini et plein de poésie de quelques heures heureuses, pleinement heureuses.

Etait-elle en amour avec l'amour? Ce sentiment que la plupart éprouve est toujours le prélude d'une grande passion qui ne s'est pas localisée. Elle le voyait; depuis quelques jours elle voyait préciser petit à petit son rêve, elle voyait la figure de l'idéal prendre des formes plus nettes.

Ce soir, elle venait enfin de faire la découverte, la grande découverte. Elle aimait Henri Gosselin. Elle s'en était rendue compte en l'entendant chanter. Cette voix la bouleversait, l'empoignait, la subjuguait, comme ces yeux gris l'avaient fascinée en la dominant.

Cette langueur qui l'envahissait lui venait d'être avec lui, à chaque repas, de savoir qu'il habitait sous le même toit qu'elle, que les mêmes paysages se réflétaient dans ses prunelles, que le même air remplissait sa poitrine. Il ne lui parlait pas. Il la détestait peut-être?

Non, pas plus elle qu'une autre. Il la fuyait, mais il était là tout près, et même éloigné, il était en elle bien vivant.

—Ah! comme elle aurait voulu s'appuyer sur cette poitrine large et chaude, sentir ces deux bras vigoureux se refermer sur elle dans une étreinte protectrice. Elle aurait voulu connaitre son âme, y lire le secret qui la rongeait.

Ah! s'il souffrait!.... Mais il ne souffrirait plus. Elle saurait le consoler; elle saurait de sa voix musicale et chantante endormir ses douleurs. Elle lui fenait oublier tout ce qui n'est pas la douceur d'étde aimé.

IX

Comme son ami ne fanifestait aucune intention de retourner à Québec présentement, Paul-Chantal et Yvonne n'insistèrent pas pour qu'il montât avec eux en chemin de fer, d'autant plus qu'ils étaient contents du changement opéré. Julien était moins taciturne, plus sociable. Il lui était arrivé plusieurs fois de soutenir la conversation avec les jeunes filles qui partageaient sa table, et, à son insu, il avait mis de la coquetterie à vouloir s'y montrer plein d'aperçus nouveaux, voire à faire étalage d'érudition. C'était un symptôme favorable et qui augurait, à défaut d'une guérison complète, d'un bien notable. Sa neurasthénie s'en allait graduellement et lui même s'en rendait compte à l'évolution de ses idées et à sa façon nouvelle d'envisager les choses.

(A suivre)